

POSTULAT

Auteur PLR, par Martine Tristan (suppl.)
Objet Pour des transports publics rendant accessibles nos villages aux personnes de tous âges
Date 06.05.2019
Numéro 5.0425

Dans le postulat 2.0252 de Mathieu Clerc, Géraldine Arlettaz-Monnet et cosignataires, il était demandé la gratuité des transports publics pour les personnes âgées, permettant ainsi qu'elles puissent renoncer au permis de conduire et cesser de se mettre en danger et de mettre en danger les autres conducteurs.

Cette mesure est très louable, mais nous devrions aller plus loin

Quand nous parlons de mobilité, nous entendons toujours le refrain: «mobilité 2040». Il semble pourtant important de promouvoir certaines actions de mobilité avant cette date butoir.

Dans bon nombres de vallées, particulièrement dans le Valais Romand, les transports publics sont trop peu nombreux dans la journée; il existe parfois juste 3 à 5 bus par jour et certains villages n'ont même pas d'accès en transport public. Or ce n'est évidemment pas suffisant si nous voulons que les personnes âgées puissent rester à leur domicile le plus longtemps possible. N'oublions pas que les personnes âgées sont pour la plupart en bonne santé, et nécessitent juste de pouvoir se déplacer sans danger et sans faire intervenir membres de la famille ou voisins. Les personnes retraitées n'ont pas seulement envie de rester dans le village où elles ont passé bon nombre d'années, mais elles sont un maillon non négligeable de notre économie : elles ont du temps, elles voyagent, elles consomment, elles aiment l'idée d'habiter en montagne mais de pouvoir accéder à la ville et toutes ses commodités. De plus, elles permettent que les villages ne deviennent pas des villages fantômes.

En se penchant sur les horaires des CFF et de CarPostal, nous pouvons constater que des efforts importants ont été consenti dans le Haut-Valais. L'accès aux grands villages de nos vallées a été également amélioré, comme Evolène ou Nendaz. Il n'en va cependant pas de même pour les petits villages des fonds de vallée, notamment du district d'Entremont

Si nous voulons que nos villages demeurent habités et que nos personnes âgées puissent y rester, ainsi que des familles avec de jeunes enfants, il devrait y avoir une équité des moyens de transports publics sur l'ensemble du territoire valaisan. Ceci allant non seulement dans le sens de l'écologie mais également dans le sens de l'économie, et pourrait contribuer à repeupler certains villages

Conclusion

Par ce postulat, nous demandons:

- Une cartographie des accès en transports publics dans nos vallées qui pourra plus tard permettre une étude d'amélioration des accès en transport public dans les lieux plus démunis